



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 19 FÉVRIER 2024, À 19 h 30, AU 19, AVENUE  
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

M.	Michel Desbiens	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Odette Lavigne	Conseillère
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Joanie Perron	Greffière

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h 30.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
22 JANVIER 2024**

**Considérant qu'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2024, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : le conseiller Marc Rainville

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2024, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Rés. 2024-43**

**Rés. 2024-44**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4. PROJETS DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX

#### 4.1 Comité général du 5 février 2024

##### 4.1.1 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-45

Il est proposé par : la conseillère Joannie Lajeunesse  
Appuyée par : le conseiller Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2024-06 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de décembre 2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### 4.1.2 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme tenue le mercredi 17 janvier 2024

Rés. 2024-46

Il est proposé par : la conseillère Joannie Lajeunesse  
Appuyée par : le conseiller Michel Beaulieu

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2024-08 et d'accepter, pour dépôt, le compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenue le mercredi 17 janvier 2024 à 15 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.2 Comité général spécial du 12 février 2024

##### 4.2.1 Promesse d'achat lot 3 212 265 - 3, avenue Denonville

Rés. 2024-47

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice du développement économique portant le numéro DE2024-02 et d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer la promesse d'achat entre la Ville et D.R.E.A.M. Groupe Immobilier inc. relativement au lot 3 212 265, cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, situé au 3, avenue Denonville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### 4.2.2 Demande du Club de curling de Baie-Comeau (Championnat provincial senior de curling Québec 2024)

Rés. 2024-48

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport du directeur aux communications et tourisme portant le numéro CO2024-06 et d'accorder une subvention de 3 000 \$, taxes incluses, au Club de curling de Baie-Comeau pour l'organisation du Championnat provincial senior de curling Québec 2024 qui se déroulera du 9 au 17 mars 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4.2.3 Nomination - Société de développement de Hauterive

Rés. 2024-49

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-06 et de nommer madame Joanie Perron comme secrétaire pour la Société de développement de Hauterive, en remplacement de madame Annick Tremblay.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.2.4 Nomination - Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc.

Rés. 2024-50

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-07 et de procéder à la nomination de madame Joanie Perron, en remplacement de madame Annick Tremblay, comme administratrice au sein de la corporation « Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc. » pour la saison 2023-2024 du Drakkar de Baie-Comeau.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.2.5 Révision périodique de l'exemption de taxes - Lumière boréale CALACS Baie-Comeau

Rés. 2024-51

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-08 et de confirmer à la Commission municipale que la Ville n'entend pas demander une audience concernant la demande de révision périodique de l'exemption de taxes de Lumière boréale CALACS Baie-Comeau, puisque la situation et le mandat de cet organisme n'ont pas changé. La Ville s'en remet donc à la décision de la Commission. Advenant une audience, la Ville ne souhaite pas être présente.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4.2.6 Vente d'une partie des lots 3 536 085 et 3 536 087 - 2864, rue Piuze

Rés. 2024-52

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-10 et de vendre à monsieur Mathieu Harvey une partie des lots 3 536 085 et 3 536 087, cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, contiguë au 2864, rue Piuze, d'une superficie d'environ 102,06 m<sup>2</sup>, pour un prix approximatif de 500 \$, plus les taxes applicables.

La vente est faite sans garantie légale.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer l'acte de vente et tout autre document nécessaire à cette transaction. Tous les frais et déboursés professionnels sont à la charge de l'acquéreur.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4.2.7 Nominations - Comités, commissions et organismes paramunicipaux

Rés. 2024-53

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-13 et de nommer les membres du conseil municipal afin de siéger sur les comités, commissions et organismes paramunicipaux suivants :

#### **Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc.**

Madame Joannie Lajeunesse en remplacement de monsieur Alain Chouinard

#### **Comité consultatif d'urbanisme**

Madame Lysandre St-Pierre (présidente)

#### **Comité consultatif des parcs et espaces verts**

Madame Odette Lavigne en remplacement de madame Lysandre St-Pierre

#### **Comité de démolition**

Madame Carole Deschênes (présidente)

#### **Comité de transport collectif**

Madame Odette Lavigne en remplacement de madame Joannie Lajeunesse

#### **Hockey junior Baie-Comeau**

Madame Joannie Lajeunesse en remplacement de monsieur Alain Chouinard

#### **Société d'expansion de Baie-Comeau**

Monsieur Sylvain Girard en remplacement de monsieur Alain Chouinard

Il est également résolu de nommer monsieur Gilles Gaudreault à titre de membre citoyen du comité consultatif des parcs et espaces verts.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4.2.8 Aide financière - Transport adapté

Rés. 2024-54

**Considérant que** les versements de l'aide financière pour le Programme de subvention au transport adapté (PSTA) Volet 1 - Régulier pour l'année 2023 ayant une valeur de 357 500 \$ seront effectués suite à l'envoi de la convention de l'aide financière dûment signée par le maire, la greffière ou leur remplaçant;

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville  
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-07 et d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer la convention d'aide financière et qu'un exemplaire de celle-ci soit transmis au ministère des Transports et de la Mobilité durable de même que la résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4.3 Comité général du 19 février 2024

#### 4.3.1 Protocole d'entente - Panache art actuel

Rés. 2024-55

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2024-11 et d'autoriser la signature d'un protocole d'entente d'une durée trois ans avec Panache art actuel, prévoyant une aide financière de 4 760 \$ en 2024, 4 950 \$ en 2025 et 5 148 \$ en 2026.

Il est également résolu de nommer madame Marika Savoie-Trudel, agente de développement du Service de la culture et des loisirs comme personne responsable du dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.3.2 Demande de subventions - Services professionnels en ingénierie - Développement phase III - Parc Jean-Noël-Tessier

Rés. 2024-56

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice du développement économique portant le numéro DE2024-05 et d'autoriser la présentation de l'étude « Services professionnels en ingénierie - Développement phase III - Parc Jean-Noël-Tessier » au Programme d'appui aux projets de développement économique (PAPDE).

Il est également résolu d'autoriser monsieur François Corriveau, directeur général, ou son remplaçant, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

De plus, il est résolu que la Ville de Baie-Comeau s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à assumer toute hausse du budget engendré par le projet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.3.3 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-57

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique - protection incendie portant le numéro DSP2024-06 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de janvier 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.3.4 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-58

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport du directeur de l'électricité portant le numéro EL2024-04 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de janvier 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### **4.3.5 Appel d'offres 2023-76 - Réfection et mise à niveau du poste Bégin - Lot 2B**

**Rés. 2024-59**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport du directeur de l'électricité portant le numéro EL2024-05 et d'accorder le contrat de réfection et de mise à niveau du poste Bégin - lot 2B à Lignec Construction, pour la somme de 1 610 811 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2023-76.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.3.6 Nomination au comité sur l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels**

**Rés. 2024-60**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-11 et de nommer un représentant cadre du Service des communications et du tourisme dans la composition du comité sur l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels.

Il est également résolu de nommer une personne désignée du Service des technologies de l'information en remplacement du directeur du service.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.3.7 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

**Rés. 2024-61**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-15 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de janvier 2024.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.3.8 Liste des embauches - Janvier 2024**

**Rés. 2024-62**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-01 et d'accepter pour dépôt la liste des embauches pour le mois de janvier 2024.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.3.9 Nomination au Service de l'électricité - Contremaître électricité**

**Rés. 2024-63**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-03, afin de procéder à la nomination de monsieur Arezki Chibah au poste de contremaître électricité au Service de l'électricité, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un poste laissé vacant suite à un mouvement interne.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.3.10 Entente - Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Baie-Comeau - SFCP 7168**

Rés. 2024-64

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-04 afin d'approuver l'entente intervenue entre le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Baie-Comeau - SFCP 7168 et la Ville de Baie-Comeau relativement au renouvellement de la convention collective de travail s'échelonnant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028 et d'autoriser le maire et la directrice des ressources humaines, ou leur remplaçant, à signer la convention collective.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.3.11 Nomination au Service des ressources humaines - Directrice des ressources humaines**

Rés. 2024-65

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-05, afin de procéder à la nomination de madame Karyn Martin au poste de directrice au Service des ressources humaines, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un départ prévisible à la retraite.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.3.12 Appel d'offres 2023-06 - Services professionnels en architecture - Réfection de l'enveloppe extérieure et réaménagement intérieur - Bibliothèque Alice-Lane**

Rés. 2024-66

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2024-05 et d'octroyer le mandat de services professionnels en architecture pour la réfection de l'enveloppe extérieure et le réaménagement intérieur de la bibliothèque Alice-Lane à Planitech Architectes inc., pour la somme de 128 500 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2023-06.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.3.13 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

Rés. 2024-67

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2024-06 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de janvier 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.3.14 Appel d'offres 2023-80 - Financement crédit-bail - Deux niveleuses 4 X 6**

**Rés. 2024-68**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2024-06 et d'accorder le contrat de financement crédit-bail à Crédit-Bail Spar inc., pour l'acquisition de deux niveleuses 4 X 6, pour une somme de 1 264 535,40 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2023-80.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à signer tous les documents nécessaires.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.3.15 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

**Rés. 2024-69**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2024-07 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de janvier 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.3.16 Radiation des mauvaises créances de l'année 2023**

**Rés. 2024-70**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-09 et d'approuver la liste de radiation des mauvaises créances de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2023.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.3.17 Listes de comptes 2023-50, 2023-51, 2023-52 et 2024-01**

**Rés. 2024-71**

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-10 et d'approuver le paiement des comptes mentionnés sur les listes 2023-50, 2023-51, 2023-52 et 2024-01 pour les périodes 50, 51 et 52 de l'année 2023 et la période 01 de l'année 2024.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4.3.18 Aide financière - Transport collectif - Exercice financier 2023-2024

**Considérant que** les versements de l'aide financière au transport collectif de 200 788 \$ seront effectués suite à l'envoi de la convention d'aide financière dûment signée;

Rés. 2024-72

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-11 et d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer la convention d'aide financière et qu'un exemplaire de celle-ci soit transmis au ministère des Transports et de la Mobilité durable de même que la résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4.3.19 Participation au programme Rénovation Québec 2024-2025

Rés. 2024-73

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2024-09 et de signifier à la Société d'habitation du Québec (SHQ) l'intérêt de la Municipalité de participer au programme Rénovation Québec 2024-2025 pour un montant de 250 000 \$, prévoyant une contribution de notre municipalité correspondant à la valeur versée par la SHQ, pour un total de 500 000 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 5. DÉROGATIONS MINEURES ET DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL

### 5.1 Dérogation mineure - 33, avenue Laurier

**Considérant que** la dérogation demandée respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

**Considérant que** l'application du règlement cause un préjudice sérieux à la personne qui procède à la demande de dérogation;

**Considérant que** la dérogation demandée ne semble pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

**Considérant que** la dérogation n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité publique ni de santé publique et qu'elle ne porte pas atteinte à la qualité de l'environnement ni au bien-être en général;

**Considérant que** la demande vise des travaux réalisés ayant fait l'objet d'une demande de permis de construction portant le numéro 2018-00137 pour l'agrandissement de la résidence;

**Considérant que** la dérogation demandée relève d'un caractère mineur;

Rés. 2024-74

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

D'accepter la demande de dérogation mineure permettant de régulariser l'empiètement du stationnement en façade de la résidence du 33, avenue Laurier. Le stationnement possède un empiètement de 2,89 m en façade de la résidence, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit un empiètement maximal devant la résidence équivalant à 25 % de la largeur de la résidence, soit 2,26 m.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 6. AFFAIRES NOUVELLES

#### 6.1 Registre des déclarations concernant la formation des élues et élus en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

La greffière fait rapport au conseil à l'effet que la conseillère, madame Odette Lavigne, a déclaré, dans un registre prévu à cette fin, avoir participé à la formation des élues et élus en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

### 7. AVIS DE MOTION

#### 7.1 Projet de règlement établissant un programme de crédit de taxes visant à stimuler la construction de nouveaux bâtiments locatifs à vocation résidentielle

Le conseiller Alain Charest donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement établissant un programme de crédit de taxes visant à stimuler la construction de nouveaux bâtiments locatifs à vocation résidentielle.

Ce règlement est adopté afin d'améliorer la capacité d'accueil sur le territoire de la Ville de Baie-Comeau et par conséquent, contribuer au développement économique.

### 8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

#### 8.1 Dépôt d'un projet de règlement établissant un programme de crédit de taxes visant à stimuler la construction de nouveaux bâtiments locatifs à vocation résidentielle

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

D'accepter pour dépôt le projet de règlement établissant un programme de crédit de taxes visant à stimuler la construction de nouveaux bâtiments locatifs à vocation résidentielle.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

#### 9.1 Règlement 2024-1099 modifiant le Règlement 2003-655 sur le comité consultatif d'urbanisme

**Considérant** qu'il y a lieu de modifier le Règlement 2003-655 sur le comité consultatif d'urbanisme afin de limiter le nombre de mandats des membres citoyens, de déterminer la façon d'élire un président et déterminer ses rôles et afin d'ajouter un critère de sélection des membres citoyens;

**Considérant** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 22 janvier 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

D'adopter le Règlement 2024-1099 modifiant le Règlement 2003-655 sur le comité consultatif d'urbanisme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Rés. 2024-75

Rés. 2024-76



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 10. CORRESPONDANCE ET PÉTITIONS

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions et il revient sur la période de questions de la dernière séance du conseil municipal :

- Précisions sur la zone industrialo-portuaire.
- Piste cyclable où l'agrandissement du stationnement de l'hôtel le Manoir : le règlement de zonage a bien été appliqué selon le Service de l'urbanisme et du développement durable.

Monsieur Yvon Boudreau – Quartier Saint-Georges :

- Lors d'une dernière rencontre du conseil municipal, il a posé une question sur la place Jalbert : est-ce que l'on a eu des subventions? On avait dit oui. Sur le site Web de la Ville, on y retrouve le montage financier exact.
- S'informe sur Bitfarms de Baie-Comeau qui aurait eu des mégawatts.
- Vente du jardin des glaciers : valeur marchande versus prix de vente.

Monsieur Serge Deschênes – Quartier Trudel :

- Revenus tenant lieu de taxes : pavillon CEDFOB déjà dans le budget?
- Comment on établit la valeur foncière? C'est la firme Cévimec qui a été mandatée par la Ville pour procéder à l'évaluation foncière.
- Comité de démolition : la loi nous oblige à avoir un comité.

Monsieur Martin Lafontaine – Quartier La Chasse :

- Plan triennal d'immobilisation (PTI) : comment un citoyen peut-il trouver l'information? Lors de l'adoption budget, le conseil adopte un nouveau PTI, il se trouve sur le site Web de la Ville.
- Baies vitrées du CHL : quand les travaux sont-ils prévus?
- Aménagement de la caserne Marquette : 370 000 \$ au PTI. Il s'agit d'un projet à l'intérieur de la caserne lorsque les pompiers seront déménagés.

### 12. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : la conseillère Joannie Lajeunesse

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 20 h 16.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**MICHEL DESBIENS**  
**MAIRE**

---

**JOANIE PERRON**  
**GREFFIÈRE**

**Rés. 2024-77**